

*double*  
No 219

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
PUBLICATION MENSUELLE

---

# Pour la Colonisation

Extraits des rapports présentés au  
Congrès national de Colonisation, tenu à Montréal  
les 11 et 12 février 1932

—  
**Prix: 15 sous**  
—

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
MONTRÉAL

*Direction:*  
SECRETARIAT DE L'É. S. P.  
1961, RUE RACHEL EST

*Administration:*  
L'ACTION PAROISSIALE  
4260, RUE DE BORDEAUX

1932

TOUS DROITS RÉSERVÉS



# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| 1A. <i>L'École Sociale Populaire</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| *1. <i>L'Organisation ouvrière catholique en Hollande</i> . . . . .                                  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 2. <i>L'Organisation ouvrière dans la province de Québec</i> (2 <sup>e</sup> édition 1913) . . . . . | Arthur SAINT-PIERRE           |
| *3. <i>De l'Éducation du sens social</i> . . . . .   | R. P. LEROY, S.J.             |
| *4. <i>Comment protéger notre jeunesse: les patronages</i> . . . . .                                 | R. P. PICHÉ, P.S.V.           |
| *5. <i>La Fédération Saint-Jean-Baptiste</i> . . . . .   | Mme Marie GÉRIN-LAJOIE        |
| *6. <i>« Le Foyer » et ses œuvres</i> . . . . .  | Abbé Henri GAUTHIER, P.S.S.   |
| *7. <i>La Caisse populaire — I</i> . . . . .   | Alphonse DESJARDINS           |
| *8. <i>La Lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906</i> . . . . .                 | R. P. HUGOLIN, O.F.M.         |
| *9. <i>Le Logement de la famille ouvrière — I</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *10-11. <i>Le Logement de la famille ouvrière — II</i> . . . . .                                     | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *12. <i>La Caisse populaire — II</i> . . . . .   | Alphonse DESJARDINS           |
| *13. <i>Le Mouvement mutualiste dans Québec</i> . . . . .  | J.-B. SAINT-ARNAUD            |
| *14. <i>Le Cercle ouvrier</i> . . . . .  | R. P. L. HUDON, S.J.          |
| *15. <i>L'Encyclique « Rerum novarum »</i> . . . . .   | S. S. LÉON XIII               |
| *16. <i>Les Œuvres nécessaires</i> . . . . .   | R. P. VALENTIN-BRETON, O.F.M. |
| *17. <i>L'Église et les associations ouvrières</i> . . . . .   | Henri BEAUVAIS                |
| 18-19. <i>Contre l'alcool</i> . . . . .  | Dr Joseph GAUVREAU            |
| 20-21. <i>Un catholique social: Frédéric Ozanam</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *22. <i>L'Organisation professionnelle</i> . . . . .   | Arthur SAINT-PIERRE           |
| *23. <i>Réformes scolaires</i> . . . . .   | V.-E. BEAUPRÉ                 |
| 24. <i>Le Clergé et les études sociales</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| *25. <i>Le Travail chrétien</i> . . . . .  | Abbé Paul MAYRAND, D.Th.      |
| *26. <i>La Lettre sur le « Sillon »</i> . . . . .  | S. S. PIE X                   |
| *27-28. <i>La Cour Juvenile</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *29. <i>La Goutte de lait</i> . . . . .  | Dr Joseph GAUVREAU            |
| *30. <i>La Fédération américaine du Travail</i> . . . . .  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 30. <i>L'Utopie socialiste — I</i> . . . . .   | XXX                           |
| 31. <i>Le Val des Bois</i> . . . . .   | DOMBRAY-SCHMITT               |
| *32. <i>Conseils aux ouvriers canadiens</i> . . . . .  | Chanoine DESGRANGES           |
| 33. <i>Les Ecoles maternelles</i> . . . . .  | R. P. DALY, C.S.S.R.          |
| *34-35. <i>L'Église et le progrès social</i> . . . . .   | Chanoine DESGRANGES           |
| 36-37. <i>Le Devoir social</i> . . . . .   | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 38. <i>L'Utopie socialiste — II</i> . . . . .  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 39. <i>Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique</i> . . . . .                                    | R. P. GUILLOT, C.S.S.R.       |
| 40. <i>Les Syndicats socialistes et neutres</i> . . . . .  | R. P. TRUDEAU, O.P.           |
| 41. <i>L'Église et l'organisation ouvrière</i> . . . . .   | Abbé Edmour HÉBERT            |
| *42-43. <i>Le Comte Albert de Mun</i> . . . . .  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 44-45. <i>Le Socialisme</i> . . . . .  | Abbé Edmour HÉBERT            |
| 46. <i>A propos d'immunités</i> . . . . .  | R. P. GONTHIER, O.P.          |
| *47. <i>La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.</i> . . . . .                                  | R. P. S. BELLAVANCE, S.J.     |
| 48-49. <i>Leçons pratiques d'action sociale catholique</i> . . . . .                                 | R. P. RUTTEN, O.P.            |
| 50. <i>La Désertion des campagnes</i> . . . . .  | R. P. Adéiard DUGRÉ, S.J.     |
| 51. <i>Les Avantages de l'agriculture</i> . . . . .  | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| *52. <i>Les Cercles d'études féminins</i> . . . . .  | Marie-J. GÉRIN-LAJOIE         |
| 53-54. <i>Le Règne social du Sacré Cœur</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| 55. <i>Le Comptoir coopératif</i> . . . . .  | Anatole VANIER                |
| 56-57. <i>L'Œuvre de vacances des grèves</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *58. <i>Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école</i> . . . . .                                  | Jean-Charles MAGNAN, B.S.A.   |
| 59. <i>Le Clergé et les œuvres sociales</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 60. <i>L'Esprit chrétien dans la famille et la société</i> . . . . .                                 | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 61. <i>Projet de colonisation</i> . . . . .  | R. P. Marcel MARTINEAU, S.J.  |
| 62. <i>Vers les terres neuves</i> . . . . .  | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| 63. <i>La Question sociale et nos devoirs — I</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 64. <i>La Question sociale et nos devoirs — II</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |

# Pour la Colonisation

---

*Un congrès de colonisation s'est tenu à Montréal, le 11 et le 12 février 1932, sous les auspices du Comité des Œuvres catholiques et le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal.*

*Honoré de la présence de quatre membres de l'épiscopat, de plusieurs ministres et députés, d'un grand nombre de prêtres — dont presque tous les missionnaires colonisateurs — et des représentants officiels de nos principales associations catholiques, ce congrès s'est efforcé de mettre en vive lumière l'importance, à l'heure actuelle, de la colonisation et la nécessité d'en faire vraiment l'œuvre nationale par excellence.*

*Il est impossible de reproduire dans cette courte brochure tous les travaux présentés aux diverses séances. Quelques-uns d'ailleurs — telle la remarquable étude de M. Édouard Montpetit — n'étaient pas écrits. Nous voulons simplement, par quelques extraits tirés de trois ou quatre travaux qui nous ont été remis, fixer l'esprit et les revendications du Congrès et contribuer ainsi à prolonger sa portée bien-faisante.*

LE COMITÉ DES ŒUVRES CATHOLIQUES

# Congrès national de Colonisation

JEUDI 11 FÉVRIER

9 h. 30. — Première séance d'études, sous la présidence du R. P. Archambault, s. J., directeur du Comité des Œuvres catholiques.

1. *Pourquoi un congrès de colonisation*: R. P. Archambault.
2. *La situation dans les villes et les campagnes*: M. J.-E. Laforce, agent de colonisation.
3. *Le devoir des gouvernants*: M. Hector Authier, député de l'Abitibi.

2 h. — Deuxième séance, sous la présidence de M. Roméo Beaudet, président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

1. *Le rapatriement des Franco-Américains*: M. l'abbé A.-S. Deschênes, directeur de l'Œuvre du Rapatriement.
2. *Un essai récent de colonisation pratique*: M. l'abbé G. Bilo-deau, missionnaire colonisateur.
3. *Importance et rôle des sociétés de colonisation*: M. le notaire J.-H. Langevin, directeur de la Société nationale de Colonisation de Montréal.

8 h. 15. — Séance publique, sous la présidence active de M. V.-E. Beaupré, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

1. *La portée économique de la colonisation*: M. Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal.
2. *La portée nationale et religieuse de la colonisation*: le R. P. Lévi Côté, O. M. I.
3. Allocutions de S. H. le maire de Montréal, de l'honorable ministre de la Colonisation, de l'honorable ministre des Postes, de S. Exc. Mgr Gauthier, etc.

VENDREDI 12 FÉVRIER

9 h. 30. — Troisième séance d'études, sous la présidence de M. Aldéric Lalonde, président de l'U. C. C.

1. *L'établissement des Canadiens chez eux*: M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires colonisateurs de Québec.
2. *L'aide aux vieilles paroisses*: M. Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs.
3. *La colonisation dans la Malapédia et la Gaspésie*: M. Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes Études.

2 h. — Quatrième séance d'études, sous la présidence de M. Th. Brassard, N. P., président du Comité de Colonisation.

1. *La colonisation dans l'Abitibi*: M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur.
  2. *La colonisation dans le nord de l'Ontario*: M. l'abbé Alary, directeur des missionnaires colonisateurs du Canada.
- Résolutions.

# Nécessité de la Colonisation <sup>1</sup>

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

---

S'il est actuellement une question vitale, à laquelle — de l'aveu des meilleurs juges — l'avenir de notre nationalité est attaché, et qui doit par conséquent s'imposer au public, c'est bien la colonisation.

Ce n'est pas une question nouvelle.

En fait, notre situation dans ce pays nous lie à elle. La position que la Providence nous a créée, le rôle qu'elle nous a confié, font de nous essentiellement des dépendants, des tributaires de la colonisation.

Petit groupe jeté sans défense sur cet immense territoire, gouverné par des hommes qui n'ont ni nos traditions, ni notre langue, ni notre foi, entouré d'éléments ethniques indifférents sinon hostiles à tout ce qui nous est cher, nous n'avons qu'un moyen, avec la foi en Dieu, de survivre et de rayonner: celui de multiplier la race et d'étendre sur un espace aussi vaste que possible ses vaillantes recrues.

Ainsi, notre force numérique augmentant, le nombre de nos représentants dans les conseils de la nation croîtra en proportion et du même coup grandira notre influence.

Mais ce moyen comporte deux facteurs: la natalité et la colonisation. Car quand bien même nos familles seraient nombreuses, si elles étouffent sur un territoire trop restreint, lasses de leur misère, elles finiront par l'abandonner pour aller chercher ailleurs, fût-ce en pays étranger, une vie qu'elles rêvent moins âpre.

N'est-ce pas un peu l'histoire de notre race dans ces dernières décades? L'exode de nos campagnes vers les

---

1. Extrait de l'allocution d'ouverture du Congrès.

villes et surtout les États-Unis — chancre qui nous ronge et menace même notre existence — n'a-t-il pas pris depuis cinquante ans des proportions alarmantes ?

D'autres — je ne veux pas empiéter sur leur terrain — vous donneront des statistiques récentes: la vaste étendue de notre province et quelle petite partie seulement nous peuplons... Combien des nôtres vivent actuellement de l'autre côté de la frontière... combien y ont émigré... combien y sont nés... combien ne parlent plus notre langue...

En 1908, le P. Martineau, s. J., écrivait: « De 1871 à 1901, la province a perdu environ 631,662 de ses enfants... Je sais bien que tous ne sont pas établis hors du Canada; mettons qu'il y en ait 200,000 qui sont allés dans l'Ontario ou au Nord-Ouest, nous aurions encore le chiffre énorme de 430,000 des nôtres qui sont allés accroître la population et la richesse de nos voisins les Américains, depuis trente ans.

« C'est donc 430 paroisses de 1,000 âmes chacune que nous aurions pu fonder dans cet intervalle; 430 paroisses! assez pour constituer quatre ou cinq grands diocèses.

« Si les trois millions de Canadiens français issus des 60,000 environ qui formaient la nation canadienne en 1760, étaient, sinon tous dans la province de Québec, au moins dans la puissance du Canada, ne serions-nous pas incomparablement plus forts pour défendre et réclamer les droits de notre langue et de notre foi, et pour protéger les groupes plus faibles de nos nationaux noyés au milieu de races souvent hostiles à la nôtre ? »

Ces lignes datent de vingt-cinq ans.

Le problème, on le voit, n'est pas neuf. Il s'est constamment posé devant nos hommes d'État et nos chefs ecclésiastiques. Ceux qui se penchent sur notre passé le retrouvent dans leurs préoccupations.

L'auteur de la récente biographie de Sir Wilfrid Laurier rappelle que son premier discours au Parlement de Québec fut pour déplorer cet exode des nôtres vers les États-Unis. Et la vie de Mgr Bourget nous montre le grand et saint évêque, hanté pour ainsi dire par cette idée de la colonisation tant elle lui paraissait importante, liée à notre propre survivance, conditionnant notre rôle providentiel.

Le prélat multiplie ses appels. Il écrit le 17 juin 1848: « Pourquoi n'exploiterions-nous pas comme eux (les Américains) nos richesses territoriales? Pourquoi ne demeurerions-nous pas ensemble dans le sein de notre heureuse patrie puisqu'il y a encore place pour des millions d'habitants? Pourquoi nous séparerions-nous pour aller errer sur une terre étrangère, pendant qu'il y a pour nous (ici) des frères bien unis et tant de bonheur à vivre ensemble? *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Pour opérer tant de bien, encourageons l'Association des établissements canadiens des *Townships* et mettons-la en état de remplir sa sublime mission. »

Et en 1850 les évêques de la province de Québec, dans une Lettre pastorale collective adressée au clergé et aux fidèles, reprenaient le même thème. Après avoir déploré la perte de « milliers de compatriotes qui gémissent sur la terre étrangère où ils allaient chercher fortune », ils ajoutent: « Cependant des milliers d'acres d'excellente terre, près de vos portes, n'attendent que des bras forts et vigoureux pour se dépouiller des antiques forêts qui les ombragent, et pour récompenser au centuple la main industrielle qui les voudra cultiver. Il importe donc de diriger de ce côté-là ceux de nos frères qui seraient tentés d'émigrer, et de les retenir ainsi dans le sein de notre patrie, assez vaste et assez riche pour renfermer, nourrir une population beaucoup plus nombreuse. »

Hélas, si ces sages paroles obtinrent d'assez bons résultats immédiats, des circonstances adverses poussèrent de nouveau, quelques années plus tard, un grand nombre de nos compatriotes à reprendre le chemin des États-Unis.

Aujourd'hui le problème se pose plus aigu. Aux motifs d'ordre national s'ajoutent les considérations économiques. Une crise profonde sévit partout. Le chômage bat les villes. Même dans les campagnes la situation est devenue précaire. Forcément on se tourne vers les terres neuves, vers ces vastes espaces encore incultes qui offrent aux âmes vaillantes leurs richesses matérielles et morales.

Le devoir de tous les hommes de cœur n'est-il pas de profiter de ces circonstances pour imprimer au mouvement de la colonisation un vigoureux et décisif élan, pour en faire, une bonne fois, une œuvre, *notre* œuvre nationale, plus importante que le développement de l'industrie, la confection de ponts, de canaux, et de routes à l'usage des touristes, et même le progrès des arts et des lettres ?

Or, pour cela, Messieurs, il faut se convaincre de deux choses :

1° Il est nécessaire d'aider — intellectuellement et matériellement — le colon ;

2° Cette aide doit venir d'une triple collaboration.

Il est nécessaire d'aider le colon. Intellectuellement d'abord. J'entends : le former, lui donner une âme de pionnier, lui faire comprendre la portée et la grandeur du rôle auquel il est appelé.

N'est-ce pas ainsi qu'ont procédé nos vrais colonisateurs : l'abbé Hébert lorsqu'il entraînait les hommes de la Baie-Saint-Paul et de Kamouraska vers les solitudes mystérieuses du Lac-Saint-Jean, Mgr Labelle jetant au cœur des Laurentides les bases de notre royaume du Nord, l'abbé Bilodeau qui établissait, l'an dernier, dans les

plaines du Témiscouata, la petite colonie dont il va nous raconter bientôt l'émouvante épopée ?

Si cet esprit de conquête et d'abnégation leur fait défaut, combien parmi ceux que la misère chasse de la campagne auront le courage de préférer le rude sentier de la forêt aux routes attrayantes de la ville ? Combien, surtout, établis en pays de colonisation, pourront supporter les difficultés inévitables des premiers mois : l'âpreté du climat, la rudesse du travail, les souffrances de l'isolement ?

Éducation de l'homme, éducation de la femme aussi. Sans une compagne courageuse, pas de vrais colons, pas de fondations stables, pas de ces demeures chaudes et vivantes où l'affection de l'époux et des enfants panse les blessures de la vie et fait aimer la besogne ingrate, pas de ces groupements qui s'enracinent peu à peu au sol vaincu et font bientôt monter dans le ciel le fier clocher de nos paroisses canadiennes.

L'œuvre que nos dévoués missionnaires colonisateurs poursuivent inlassablement par la parole et la plume ne saurait être trop louée. Leur organe, *La Voix nationale*, dont les 60,000 exemplaires se répandent chaque mois dans nos foyers, se voue à cette éducation nécessaire. Mais la tâche requiert d'autres concours. Il faut la coopération de l'école, des associations, des autorités sociales. Entre toutes, l'Union catholique des Cultivateurs, par son journal, ses cercles, ses congrès, peut jouer ici un rôle de première importance.

Aide intellectuelle, aide matérielle aussi. L'établissement sur une terre représente des frais assez élevés, depuis le trajet, presque toujours long et donc dispendieux, jusqu'à la subsistance des premiers mois de défrichement, improductifs en soi.

Or le colon, garçon ou homme marié, est habituellement sans ressources pécuniaires. Il faut d'une façon ou d'une autre se charger de ses dépenses. Disons-le aussitôt, puisque l'occasion s'en présente: Vouloir faire de la colonisation sans y mettre la somme et une somme assez rondelette, c'est une pure utopie pour ne pas employer un terme plus sévère. L'œuvre exige un gros budget. L'accepter ainsi s'impose. Sinon, n'en parlons plus et occupons-nous d'autre chose!

Mais ce sont des déboursés qui rapportent, qui mieux qu'en rentes matérielles se traduisent par un accroissement de notre capital humain, qui tendent à multiplier nos familles, faire surgir de nombreuses paroisses, créer de nouveaux diocèses, bref, assurer la survivance et l'expansion de la race. L'œuvre n'en vaut-elle pas la peine?

Cette aide, avons-nous dit, doit venir d'une triple collaboration: l'Église, l'État, les associations.

Je n'ai pas à m'étendre sur ces différents facteurs. Les rapports qui suivent indiqueront leur rôle respectif.

M. le notaire Langevin, un fervent de la colonisation, nous parlera des sociétés qui peuvent s'y intéresser. Les sociétés, ce sont des individus groupés. Voilà pourquoi ceux-ci ne figurent pas sur notre programme. Nous les considérons comme enrôlés dans des associations où leurs efforts seront, de ce fait, plus efficaces.

Car chaque citoyen a des devoirs à remplir au service de cette cause. Et celui qui ne pourrait les remplir collectivement devrait le faire individuellement, par souscription ou travail personnel. Le P. Martineau avait élaboré un vaste projet de société coopérative à base paroissiale. Il est à souhaiter que cette initiative opportune soit reprise et menée à bonne fin.

L'État, évidemment, a sa part à accomplir et une part très large. M. Authier, dont le zèle colonisateur et le

franc parler nous sont connus, vous exposera le rôle des gouvernants. Il ne faut ni l'exagérer ni l'amoindrir. L'État ne peut tout faire. Avoir recours à lui pour tout et en tout temps, c'est une faute. Une faute économique et une faute sociale.

Pie XI, dans son encyclique *Quadragesimo anno*, condamne cette tendance. « L'objet naturel, écrit-il, de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

« Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. »

Par ailleurs, il est des domaines où, plus qu'en d'autres, l'action de l'État, à cause des circonstances, doit s'exercer de façon prééminente. La colonisation en est un. Car les éléments dont elle relève, à commencer par le sol, dépendent pour une grande partie de l'autorité publique. Les fortes sommes, en outre, qui sont nécessaires, ne peuvent être fournies par des groupements inférieurs. C'est à l'État, par ses revenus ou des taxes spéciales, d'apporter la grosse part.

Ceci fait, qu'il confie à des organismes particuliers la tâche de recruter les colons, de veiller à leurs besoins, de les soutenir, rien en cela que de naturel et d'excellent.

Reste l'Église. Aucun rapporteur n'a été invité à traiter spécialement de son rôle. N'est-ce pas parce qu'elle le remplit de façon satisfaisante? Évêques, prêtres, religieux ont toujours accordé à la colonisation une attention spéciale. Ils n'ont rien épargné pour son succès.

Nous avons rappelé plus haut les lettres de Mgr Bourget et de l'épiscopat de la Province. C'est grâce à eux que les Cantons de l'Est ont été colonisés.

Et lorsque nous avons voulu donner quelque exemple de l'esprit dont les colons devaient être animés, c'est l'œuvre éducatrice des missionnaires colonisateurs qui s'est présentée à nos yeux, c'est à des groupes organisés par des prêtres, les Hébert, les Labelle, les Bilodeau, que nous avons dû nous reporter.

D'ailleurs, l'approbation et les bénédictions accordées à ce congrès par l'épiscopat, le bienveillant patronage dont S. Exc. Mgr l'archevêque de Montréal a bien voulu l'honorer montrent clairement ce que les chefs de l'Église canadienne pensent de la colonisation, ce qu'ils attendent de leur clergé pour contribuer à ses progrès.

## La situation actuelle exige une politique intense de colonisation<sup>1</sup>

Par M. J. E. LAFORCE

---

Quelle est la cause réelle du malaise de notre agriculture ?

C'est qu'il nous manque pour le moins quinze cents paroisses agricoles canadiennes. Si nous avions cette population au Canada, la situation serait tout autre. Nos écoles d'agriculture serviraient peut-être à former plus d'agriculteurs, cultivant leurs fermes. Une population agricole plus nombreuse aurait sans doute exigé un système éducationnel plus en rapport avec les fins agricoles. Et la culture intensive serait plus favorisée.

Avec trois cents paroisses agricoles de plus dans la province de Québec, il ne serait pas nécessaire de compter sur les autres provinces pour nourrir notre population. Nous pourrions alors parler de la division de nos terres et de leur mise en culture de façon plus pratique, parce que nous n'aurions plus beaucoup d'autres bonnes terres à défricher, parce que notre population augmentant devrait forcément s'établir dans les paroisses déjà ouvertes, si nous ne la poussons pas en dehors du pays. Quinze cents paroisses agricoles de plus au Canada, cela représenterait pour nos manufacturiers, pour toutes les classes de travailleurs aussi bien que pour les classes professionnelles, un tel appoint, que nous aurions peu connu la dépression présente. Et pourtant, ces quinze cents paroisses ne représentent pas encore la population que nous avons

---

1. Extrait du rapport présenté à la première séance du congrès sur la situation dans les villes et les campagnes.

cherché à remplacer par des étrangers, en dépensant tant de millions de notre argent, en sacrifiant de si larges territoires sur nos terres.

Penserons-nous enfin à notre intérêt ?

Adopterons-nous autrement qu'en paroles la devise :

*Aux Canadiens la terre canadienne*

et agirons-nous comme des hommes sérieux qui travaillent pour l'avancement de la cause nationale, pour le plus grand avantage du pays ?

La devise *aux Canadiens la terre canadienne* suppose que nous avons encore des familles à établir; que, vu l'immensité du territoire canadien inhabité, nous en avons en grand nombre.

Il existe en effet des milliers de familles et de fils de cultivateurs dont l'établissement servirait la patrie canadienne, aussi bien dans le domaine moral et intellectuel, que dans le domaine économique. Pour atteindre ce but, il faudrait les garder à la campagne. Ces gens ne demanderaient pas mieux que de s'établir à la campagne, s'ils pouvaient le faire dans des endroits où, non seulement ils vivraient convenablement, mais laisseraient à leurs fils des terres libres de dettes.

Si on compte les familles rapatriées, en 1931, cinq mille familles se sont établies sur des terres nouvelles ou des terres dites abandonnées, et cela dans la province de Québec seulement.

C'est tout au plus le tiers de ceux qui avaient demandé des terres et de l'aide pour les développer, en 1931.

Personne ne devrait être surpris de ce fait, parce que, dans la province de Québec seulement, le surplus des naissances sur les décès est de cinquante mille annuellement, en chiffres ronds. Cela représente vingt-cinq mille nou-

veaux couples qui chaque année doivent se placer quelque part.

Nos villes regorgent d'anciens cultivateurs qui ne demanderaient pas mieux, pour un grand nombre, que de retourner à la terre, si on leur en offrait l'opportunité. Presque toujours ils désirent aller dans des endroits où ils pourront établir leurs enfants auprès d'eux. A Montréal seulement, on trouverait facilement de huit à dix mille familles connaissant l'agriculture, désireuses de retourner à la campagne, sur des terres nouvelles où elles pourraient recommencer en neuf.

Ces familles recherchent pour leurs enfants des établissements aux revenus peut-être moindres au début, mais à la longue plus assurés que ceux procurés par le travail à des usines souvent improductives ou le pelletage de la neige pour les corporations municipales.

Il en est de même aux Trois-Rivières, où, en quelques jours, l'abbé Bilodeau a rencontré des centaines de familles venues des campagnes avoisinantes, qui demandaient à aller s'établir quelque part en Abitibi, dans la Matapédia ou la Gaspésie. La même situation existe à Hull, à Sherbrooke, à Shawinigan, au Cap-de-la-Madeleine, partout où l'industrie a attiré des familles d'agriculteurs.

Pour presque toutes ces familles les déceptions sont venues, et, l'atavisme aidant, ces anciens fermiers demandent à retourner vivre de la vie paisible de la campagne dans des endroits où ils pourraient établir leurs enfants.

Allons-nous répondre dans la négative à ces demandes d'anciens cultivateurs égarés dans les villes ?

N'est-il pas important de les aider à recommencer en neuf sur des terres nouvelles, afin de pouvoir plus facilement établir leurs enfants, qu'ils espèrent ainsi éloigner des tavernes, des sales échoppes où la juiverie vend à

tempérament, de la déformation que la ville donne trop souvent aux déracinés qu'elle finit par tuer lentement ?

Puisque ces anciens fermiers sont ainsi disposés, qu'on prenne donc les moyens de les sauver, de les établir au grand air. Le salut de notre race ne dépend-il pas de son développement dans l'atmosphère plus saine de la campagne ?

C'est un fait reconnu qu'en ville la race canadienne s'amointrit, qu'elle dégénère physiquement et moralement. A la campagne, elle renaît, elle grandit, elle reprend sa force et sa virilité.

Si vous voulez connaître la différence de la virilité de la race canadienne en ville et à la campagne, faites la comparaison entre une grande paroisse de Montréal, Saint-Édouard, par exemple, où le nombre des familles est semblable à celui de la région nouvelle de l'Abitibi.

Dans la paroisse de Saint-Édouard, en 1931, le nombre des naissances fut de 423, celui des décès de 209, laissant un surplus de 214. En Abitibi, durant l'année 1931, il y eut 902 naissances et 232 décès, laissant une augmentation naturelle de 670 contre 214 en ville, soit plus de trois fois plus qu'en ville.

## Programme permanent de colonisation<sup>1</sup>

Par M. Hector AUTHIER, député de l'Abitibi

---

Celui qui gouverne doit bien équilibrer les forces de la nation, afin d'en assurer la bonne santé physique et morale; il doit prévoir l'avenir, afin d'assurer la survivance du peuple dans les meilleures conditions économiques et sociales. Des orateurs plus éloquents que moi vous diront la portée de la colonisation à ces divers points de vue. Qu'on me permette cependant de rappeler tout de suite que la colonisation est l'ambition naturelle d'un peuple progressif, puisqu'elle est l'expansion de ses champs d'activité. On a dit aussi avec raison que « la colonisation est l'épargne sacrée des peuples prévoyants ». Si l'Angleterre est si riche et si puissante, c'est qu'elle a pratiqué cette épargne sacrée à un plus haut degré que ses rivales.

Quand un peuple croît aussi rapidement en nombre que le peuple canadien-français et qu'il a à sa disposition de vastes terres vierges comme les nôtres, la colonisation est sûrement l'un de ses premiers, sinon le premier de tous ses devoirs.

Dans la province de Québec seule, vingt à vingt-cinq mille jeunes gens atteignent chaque année l'âge de s'établir, d'embrasser une carrière. La moitié, peut-être les trois cinquièmes, sont enfants des villes ou des villages et doivent logiquement chercher à y demeurer. Mais il nous reste dix à douze mille jeunes ruraux que nous devons essayer de placer à la campagne. Les vieilles terres peuvent en absorber un certain nombre, un grand nombre d'ici quelques années, si l'on veut; mais il en reste encore

---

1. Extrait du rapport présenté à la première séance du Congrès sur les devoirs des gouvernants.

quelques milliers que l'on doit diriger chaque printemps vers les terres neuves.

Nous avons des millions d'acres d'excellent terrain vierge dans le nord-est et le nord-ouest de la province. Le bureau de la classification des sols estime qu'il y a encore quinze millions d'acres de sols arables dans la province, dont plus de dix millions d'acres dans le nord-ouest de la province, soit dans le haut Témiscamingue, le comté et le district d'Abitibi et le district de Mistassini. Cette évaluation est probablement un peu élevée, ou plutôt elle comprend environ cinq millions d'acres de terrains de deuxième ordre dont la mise en valeur sera difficile, tant dans l'est que dans l'ouest de la province.

Nous avons certainement dix millions d'acres de sol de première classe à offrir à nos milliers de compatriotes qui accepteront de s'établir sur ces terres neuves pourvu qu'on les aide convenablement à y gagner leur vie. Donc, nous avons la terre et nous avons les hommes. Il faut mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garder ces hommes à cette terre, au lieu de les laisser partir pour l'étranger comme ils ont fait dans le passé.

C'est le devoir des gouvernants.

On devrait d'abord tracer un programme de colonisation pour une période assez longue, soustraire cette œuvre primordiale aux aléas du budget annuel. Nous connaissons maintenant assez bien nos ressources naturelles, terres, forêts, pouvoirs hydrauliques, pour formuler un plan d'ensemble pour leur développement. Ayons notre plan quinquennal ou décennal, nous aussi, non pas un plan rigide, mais souple et susceptible d'admettre dans ses cadres les modifications nécessitées par des circonstances imprévues. Pour ce qui a trait à la colonisation, puisque nous avons dix millions d'acres de terres neuves de première qualité, pourquoi ne pas en entreprendre la

mise en valeur dans une période donnée? Il ne doit pas être trop ambitieux de vouloir établir, chaque année, deux à trois mille colons. A ce taux-là, il faudrait environ quarante ans pour compléter l'occupation de tout le domaine agricole de la province.

Nous pouvons facilement recruter deux à trois mille bons colons, chaque année, pour les terres neuves. Il suffit de donner au colon le moyen de vivre et d'organiser graduellement sa ferme du moment qu'il s'appliquera sérieusement à sa tâche. C'est le devoir des gouvernants de l'aider dans cette organisation.

Cela n'est pas difficile à concevoir ni à exécuter. Mais il faut y mettre le prix: une dépense annuelle de trois millions de dollars, pour établir sûrement trois mille familles par année.

Comme il faudra de plus continuer à aider les municipalités pauvres à entretenir et à améliorer leurs chemins, à même le budget de la colonisation, celui-ci dépasserait quatre millions de dollars par année et approcherait bientôt de cinq millions. Je ne crois pas que le Trésorier de la province puisse consacrer à cette fin une telle part du revenu ordinaire. Il faudrait donc admettre qu'une partie des dépenses de colonisation doivent être chargées au compte du capital et payées au moyen d'emprunts, ou bien obtenir le concours du gouvernement fédéral dans une proportion d'au moins cinquante pour cent, ou même recourir à ces deux expédients à la fois.

Depuis quelques années, progressivement, le gouvernement de Québec a pris la direction entière de la colonisation dans les limites de la province. Le gouvernement choisit les terres qui sont à la disposition des colons; il construit les chemins et les écoles, stimule la mise en culture par des primes de défrichement et de labour, des distributions de grains de semence, des octrois pour aider

au drainage, et enfin de petits prêts ou même parfois de petites gratifications pour aider à l'achat du bétail ou à la construction des bâtiments de ferme.

C'est beaucoup plus qu'on ne faisait autrefois pour les colons. Le gouvernement provincial dépense pour la colonisation dix à quinze fois plus qu'il y a vingt ans. Mais il faut dire aussi que le budget général de la province est dix fois plus élevé qu'il n'était alors. D'ailleurs, le succès de la colonisation est à ce prix, rien de moins.

Ce n'est pas tout, cependant, d'aider les colons; il faudrait de plus favoriser la vente de leurs produits, en particulier celle de leur bois, durant les premières années de leur établissement. Les deux gouvernements peuvent contribuer à cette bonne œuvre: le fédéral en faisant diminuer les taux de transport excessifs des chemins de fer pour les régions les plus éloignées de la province; le provincial, en permettant l'exportation du bois des colons et en obligeant les manufacturiers canadiens de papier à acheter une certaine quantité de bois produit par les colons avant de couper dans les limites des forêts de la Couronne. Tout cela sera de réalisation assez facile quand nos gouvernants le voudront. Et pourquoi ne le voudraient-ils pas? La cause de la colonisation ne mérite-t-elle pas les meilleurs efforts des meilleurs hommes?

A propos de la coopération que nous avons droit d'attendre d'Ottawa, laissez-moi répéter ici quelques questions que je posais récemment ailleurs:

« Ne pourrions-nous pas demander le concours du gouvernement fédéral pour défrayer nos dépenses de colonisation, soit à titre de remède contre le chômage, ou même simplement en vue de l'importance de la colonisation? Pourquoi le gouvernement central, qui a tant aidé à coloniser l'Ouest, ne ferait-il pas sa part pour l'Est? Pourquoi n'emploierait-il pas à cette fin les fonds consacrés

jusqu'ici à l'immigration? Pourquoi M. Bennett, qui se déclare prêt à protéger toute industrie nouvelle, n'aide-t-il pas les débuts de la culture mixte dans nos régions neuves? Cette industrie vaut bien les autres.

« Nous n'avons pas à nous gêner de réclamer une augmentation du subside fédéral aux provinces, car l'assiette financière actuelle de la Confédération est défectueuse. Les principales sources de revenu sont attribuées au gouvernement fédéral par la constitution, alors que les principales sources de dépenses sont laissées aux provinces: aide à l'agriculture, à la colonisation, voirie, administration de la justice, hygiène, instruction et assistance publiques, pour ne nommer que les principales.

« Le peuple de la province de Québec a particulièrement droit de se plaindre du gouvernement fédéral. Nous nous demandons pourquoi ce gouvernement, qui prime la culture du blé dans l'Ouest, ne fait-il rien pour l'industrie laitière des provinces de l'Est. Pourquoi le gouvernement qui verse des millions pour aider à payer le transport des produits des provinces maritimes fait-il si peu pour les chemins de fer dans Québec? Pourquoi les tarifs de transport des grains de l'Ouest sont-ils des tarifs de faveur comparativement à ceux qui sont chargés sur les bois de la province de Québec? Pourquoi le gouvernement fédéral, qui a trouvé un système de crédit agricole approprié aux besoins des autres provinces, ne se donne-t-il pas la peine d'adapter ce système aux nécessités de l'agriculture dans Québec? Pourquoi le gouvernement fédéral, qui semble avoir des millions pour la canalisation inutile, ou du moins prématurée, du Saint-Laurent, au bénéfice des seuls Américains, ne trouve-t-il pas d'argent pour des œuvres essentielles comme le crédit agricole et la colonisation? »

Je ferai remarquer qu'une partie des reproches que comportent ces interrogations ont été mérités aussi bien par les libéraux que par les conservateurs d'Ottawa. J'apprécie les faits sans m'occuper de leur couleur.

Le succès remporté par la colonisation dans la province de Québec au cours des dix dernières années a été proportionné à l'effort pécuniaire que l'on a fait pour soutenir les colons. Ce succès n'a pas été aussi complet que nous l'aurions désiré, puisque le nombre de ceux qui se sont établis sur nos terres neuves n'équivaut qu'à une fraction de l'augmentation naturelle de notre population rurale durant cette période. Ceux qui s'en sont allés aux États-Unis et dans les villes, attirés par les perspectives de gros salaires et de vie plus facile, forment la grande majorité. C'est un malheur dont personne n'a trouvé le remède jusqu'ici.

Mais maintenant que ni les États-Unis ni les villes ne veulent recevoir cet afflux annuel de nos déracinés, nos gouvernements — et le problème est assez vaste pour exiger l'attention du fédéral et du provincial — n'ont-ils pas le devoir impérieux de prendre les moyens d'établir sur des terres au moins les terriens et les chômeurs des villes qui ont encore la vocation agricole? Comme le disait mon ami Bourgeois, le député des Trois-Rivières aux Communes, le remède le plus efficace contre le chômage est dans le retour à la terre.

Il est d'importance capitale que le mouvement sauveur inauguré cette année ne connaisse pas de recul.

S'il le faut, répétons la politique de sir Lomer Gouin durant la crise d'après-guerre: empruntons pour pouvoir continuer à soutenir convenablement les pionniers qui agrandissent notre domaine agricole. Un père a le droit de s'endetter — oh! dans la mesure de ses moyens — pour établir ses enfants; ainsi les gouvernements ont-ils le droit

et même le devoir de s'endetter pour enraciner les fils du pays dans le sol du pays.

Dans le dernier quart de siècle, le gouvernement de Québec a dépensé cent millions, dont il a emprunté une partie, pour doter la province d'un excellent système de voirie. Il a bien fait. Que n'entreprend-il maintenant d'établir cent mille familles d'habitants sur nos dix millions d'acres de bonne terre vierge, au cours des prochaines trente ou quarante années. Cela ne coûtera pas plus cher que notre système de voirie et contribuera davantage à la grandeur de la patrie.

Si l'on accepte cette idée, la province de Québec, lorsque l'on célébrera le centième anniversaire de la Confédération, en 1967, fera encore bonne figure auprès de ses sœurs, avec une population de cinq à six millions d'habitants.

Le premier ministre qui aura ainsi compris son devoir et instauré cette politique méritera que sa statue occupe l'une des premières places dans le Panthéon canadien.

## Portée religieuse de la colonisation <sup>1</sup>

Par le R. P. Lévi Côté, O. M. I.

D'une portée nationale incontestable pour tout le pays, la colonisation nous offre encore d'être pour nous Canadiens français, ce qu'elle a été dans le passé, un élément de survivance catholique et française.

Qu'après l'effort inouï de la guerre de Sept ans et le changement d'allégeance, pauvres, épuisés, abandonnés de nos premiers maîtres, dénués de tout, nous ayons survécu, nous les 60,000 vaincus de 1760, et cela dans le voisinage de l'américanisme envahisseur, au milieu d'une majorité d'esprit et de croyance différents des nôtres, en but à une hostilité qui tenta fréquemment le chambardement de nos institutions religieuses et nationales, qu'après tout cela, dis-je, nous ayons survécu comme groupe ethnique de traditions françaises et de foi catholique, c'est là un fait que l'on a bien voulu classer sur le plan des prodiges.

Et quelle est donc, en effet, la puissance de fond qui nous a ainsi permis de durer, malgré tant d'influences adverses conjurées contre nous ?

Sans doute, Dieu nous a protégés. Et nous devons garder le souci de n'être jamais indignes de sa protection. Je n'hésite pas à croire, avec un éminent penseur comme Mgr Pâquet, que nous avons été « investis d'un sacerdoce social », en vue d'une « vocation religieuse et civilisatrice ».

Toutefois, ceci admis, qui donc oserait nier que pour nous faire durer à notre mission providentielle, il entrait dans les desseins de Dieu de nous lier d'amour et de devoir à la terre qui ne meurt pas ?

1. Extrait de la conférence prononcée à la séance publique du lundi soir sur la portée nationale et religieuse de la colonisation.

Quelque recommandables que soient leurs labeurs, irez-vous chez les manœuvres des chantiers et les ouvriers des usines chercher les réserves de fond qui, dans l'ordre humain, nous ont donné de survivre? — Non. Irez-vous repérer ces réserves chez la classe plus élégante de nos professionnels, de nos hommes d'affaires et de bureaux? — Non plus. Ceux-là, je vous l'accorde, ont fait leur part en temps opportun — malheureusement pas tous et pas toujours. J'ajoute qu'ils n'ont pu faire leur part que parce qu'ils avaient, comme point d'appui de leur effort, notre « habitant » rablé, propriétaire du sol, solidement campé sur le sillon.

Nous avons pu résister, encore, parce que les enfants de la province mère ont poussé jusque dans les autres provinces, marquant ainsi notre droit d'étendre le champ de notre survivance sur le pays tout entier.

Que ceux qui ont déjà contesté qu'il fût sage d'établir les nôtres sur les terres de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sachent bien que nos compatriotes de ces provinces ont droit à notre sympathie et surtout à notre reconnaissance, parce que leurs groupements s'affirment comme les avant-postes de notre action défensive. S'ils n'étaient pas partis, les luttes qu'ils ont à livrer se feraient ici.

Notre caractéristique religieuse a résisté sans altération notable au frai des ans et de la vie moderne, parce que chaque fois que s'ouvre un nouveau centre de colonisation, la maison du bon Dieu, pourvue de son pasteur, s'y dresse comme un témoignage de notre croyance, une affirmation solennelle de notre âme religieuse et de notre vocation. Elle devient comme le foyer paternel d'une famille patriarcale, où les fils du sol se rassemblent chaque semaine auprès du père commun, pour retremper leur

courage, raviver leurs espérances, goûter les joies sereines et sans repentance de la religion.

D'autre part, la religion n'a jamais eu chez nous de meilleure sauvegarde naturelle que l'action colonisatrice et la vie des champs. Aussi longtemps que nos populations rurales ne sont pas aguichées par le mirage des villes et les excentricités des touristes et des citadins, elles vivent et goûtent leur religion et leur labeur revigorant dans la grande paix de la nature. Les relations y sont plus cordiales, les joies plus pures, la natalité plus élevée, parce que la morale conjugale et familiale y est plus honorée. De là des mœurs d'un christianisme sans défaillance où se préparent les grands chrétiens, où germent les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qui débordent sur toutes les plages de l'univers, au bénéfice des missions étrangères. C'est que les moissons luxuriantes et la morale religieuse, qui fait les mœurs pures et les familles nombreuses, s'épanouissent à la campagne avec la même aisance sous le soleil de la nature et celui de la foi chrétienne.

Qui fait aimer les champs fait aimer la vertu.

Nous ferons cependant mentir cet axiome du poète, si nous n'aimons la campagne qu'à la manière de certains citadins, pour des fins de plaisirs et de snobisme. Malheureusement ce phénomène s'accroît de plus en plus chez nous.

La propriété paysanne, « quand l'amour du sol préside à sa naissance, est souveraine pour parer au malaise rural. Elle est inefficace quand la tiédeur a remplacé l'amour ».

Or, l'amour de la terre s'attédie au cœur de notre peuple. Les uns vivent sur la terre sans l'aimer. Les autres, comme de médiocres fils de parvenus, n'entre-

tiennent pas pour la terre et ceux qui la cultivent le respect et la considération qui leur sont dus.

La question est extrêmement grave. Nous venons de le démontrer: il nous faut choisir de raviver notre amour de la terre par la colonisation et l'amélioration de notre agriculture; sinon, nous rompons avec le passé. Nous renonçons à l'élément essentiel qui nous a permis de jouer un rôle sur ce continent, en travaillant à y maintenir la civilisation catholique et française.

Ne me dites pas que nous poursuivrons pareillement cette double mission en nous spécialisant dans la finance, l'industrie et le commerce comme d'autres à côté de nous. En outre que « notre mission est moins de manier des capitaux et d'allumer des usines que de remuer des idées... et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée », dit Mgr Pâquet, sachons bien que cette mission requiert un degré suffisant de permanente influence. Or, il est inutile de le cacher, ce sont précisément nos aspirations religieuses et nationales qui nous valent une concurrence d'un caractère ostracisant. Nous en avons les preuves dans les raisons futiles invoquées pour nous marchander ou nous refuser ce qui nous revient de l'administration de la chose publique et de la distribution des emplois dans les compagnies de chemin de fer et d'utilité publique auxquelles nous apportons notre contribution comme les autres.

Il reste que les Canadiens français n'exerceront quelque influence dans le domaine de l'industrie et du commerce, que dans la mesure où ils pourront s'appuyer, non pas sur une classe de manœuvres et de salariés, si recommandables que soient ces derniers, mais sur la classe moyenne bien équilibrée par la propriété du sol.

Au surplus, quand le directeur d'une entreprise veut ajouter un nouvel outillage à son atelier, il ne commence

pas par substituer au parquet solide, des fondations mouvantes. Je veux dire que pour monter sûrement vers la supériorité, il faut nous étayer solidement sur le sol nourricier.

D'ailleurs, à quoi bon nous payer de mots ? Un peuple qui ne possède pas à un degré convenable le capital qui meut l'industrie et alimente la finance, s'il déserte la terre, ce peuple se condamne à être un peuple de serviteurs et de salariés ; de salariés parfois en faux col blanc, mais de salariés tout de même. Cela peut-il suffire à notre sublime idéal ?

Notre devoir religieux et patriotique nous commande donc de rechercher tout d'abord les causes de la déplorable désaffection du sol, accusée chaque jour, chez nous, par la désertion des campagnes, le dégoût du défrichement constructeur, l'entassement stupide dans les villes d'une population de terriens, en quête de fonctions de serviteurs, après avoir été des maîtres sur un domaine agraire.

Pour raviver notre amour de la terre, il importe de discerner que l'état de choses actuel n'a pas que des causes économiques. Il a aussi des causes morales et ce sont les plus graves.

L'attrance des villes, l'attrait des plaisirs, le luxe dispendieux n'ont-ils pas été funestes à la simplicité de vie qui faisait le bonheur de la campagne ? Le tourisme forcené et la villégiature dégingandée n'ont-ils pas été des facteurs de déracinement ? N'ont-ils pas accentué à la campagne l'inclination naturelle vers les jouissances émotivantes d'une vie illusoire ? Prenons-y garde, une nation dans l'adolescence accuse plus facilement qu'une autre les symptômes de « cette maladie désespérée des civilisations en décadence : le dégoût du travail et la soif du plaisir », dit Godefroy Kurth. Je le signale, car il est temps pour

nous, je crois, d'y penser. Nous inclinons graduellement à confondre le plaisir avec le bonheur.

En ma qualité de fils de laboureur qui ai connu les saines réjouissances de notre belle classe rurale, je ne puis m'empêcher de sourire, quand il m'arrive d'entendre des péronnelles au large ou des damoiseaux débridés épiloguer, avec une compassion prétentieuse, sur ce que les curés « arriérés » devraient faire pour « renipper » les gens de la campagne, comme on dit, et leur procurer, ainsi qu'aux villégiateurs, des amusements modernes.

Je comprends qu'il faille compter avec l'inévitable, et que la vie rurale ne peut être aujourd'hui ce qu'elle était il y a trente ans. Mais j'éprouve le besoin de dire à ces âmes candides, qui ne connaissent tout de même pas grand'chose des directives à donner au peuple des campagnes :

Votre compassion...

Part d'un bon naturel, mais quittez ce souci.

Ce que requiert de vous le devoir religieux et patriotique, c'est le respect affectueux pour la classe la plus nécessaire à notre survivance, surtout le souci de ne pas la scandaliser, de ne pas la déraciner.

Apprenez plutôt ce qu'il est temps que l'on sache à la ville comme à la campagne, à savoir que lorsqu'il s'efforce de discerner que telle pièce de terre, dans telles conditions, requiert tel engrais et telle semence; que tel troupeau pour produire tel revenu requiert telle dépense d'entretien, le cultivateur travaille alors pour nous tous. Et sa besogne requiert plus d'intelligence, de jugement et d'étude qu'il n'en faut pour tenir la manette d'une machine ou le volant d'une automobile, fût-ce une automobile de luxe. Sa besogne exige plus de raisonnement qu'il n'en faut à un comptable pour aligner machinalement

des chiffres, qu'on lui enjoint de copier et d'additionner, fût-ce derrière le comptoir d'une grande banque ou dans un bureau de finance.

Quant aux causes économiques qui découragent et déracinent tant de fils de la terre, n'ont-elles pas été exagérées? N'y a-t-il pas eu alerte inopportune en la matière? La crise ne saurait durer indéfiniment. Surtout si nous travaillons à faire disparaître ses causes morales. Et puis, les chênes de vos champs se laissent-ils aussi facilement déraciner par la tempête?

Mais c'est précisément la prise de possession du sol par la colonisation qui nous donnera de résister à la tempête. Nos agriculteurs propriétaires du sol, voilà l'assiette la plus solide de notre édifice social, et par voie de conséquence, l'élément indispensable de notre vocation apostolique.

Sir Georges-Étienne Cartier disait en 1855: « La race, la langue, l'éducation et les mœurs forment ce que j'appelle un élément personnel, national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial... Si plus tard on voulait s'attaquer à notre nationalité, quelle force le Canadien français ne trouvera-t-il pas pour la lutte dans son enracinement au sol? Le géant Anthée puisait une vigueur nouvelle chaque fois qu'il touchait la terre, il en sera ainsi de nous. »

Or les attaques dont nous pouvons être l'objet sont toujours dirigées contre notre qualité de Français ou notre qualité de catholiques, souvent contre l'une et l'autre. Qui ne voit dès lors la portée nationale et religieuse de la colonisation? Les évêques de la province ecclésiastique de Québec le proclamaient en 1871. Ce qu'ils proposaient pour enrayer l'exode vers les États-Unis, nos évêques actuels le recommandent pour enrayer la poussée vers les

viles, parer à la crise économique, conjurer le péril qui menace notre mission religieuse et civilisatrice.

Nous devons rester un peuple qui attribue à la Providence le choix de sa vocation, un peuple qui ne recherche pas les capitaux accapareurs, mais une aisance assurée, sachant bien, selon l'enseignement des Papes, qu'une nation n'est pas riche, qui compte quelques douzaines de millionnaires parmi une multitude de serviteurs ou d'indigents. Sans convoiter les richesses immenses, il faut que notre peuple cherche sa félicité dans une vie stable faite du bonheur que procurent le travail honnête et la vertu; il faut qu'il mette enfin une légitime fierté à poursuivre sa destinée dans le calme et la paix de la nature.

C'est pourquoi nous croyons sage de promouvoir, par tous les moyens à notre disposition, le retour à l'œuvre de la colonisation, laquelle nous a mis au monde comme peuple et a assuré notre survivance nationale et religieuse.

# Résolutions du Congrès

RAPPORT PRÉSENTÉ

A L'HONORABLE MINISTRE DE LA COLONISATION

*A l'Hon. Hector Laferté,  
Ministre de la Colonisation,  
Québec, P. Q.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

*Permettez aux organisateurs du Congrès national de Colonisation, tenu à Montréal, les 11 et 12 février dernier, sous le patronage de S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, de vous faire rapport des résolutions adoptées par les congressistes.*

*Nous soulignerons d'abord le fait que l'organisation du Congrès, les travaux présentés et discutés furent sous la direction immédiate du R. P. Papin Archambault, S. J. Leurs Excellences les archevêques et les évêques de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Ouest canadien approuvèrent chaudement la tenue de ce Congrès, s'y firent représenter ou y assistèrent personnellement. L'Université de Montréal, l'École des Hautes Études, les missionnaires-colonisateurs, le directeur du Rapatriement et diverses autres personnes qui ont des connaissances pratiques dans la colonisation et l'agriculture donnèrent leur aide bienveillante. Des ministres et des députés fédéraux et provinciaux assistèrent aux séances d'étude. De toutes les parties de la province de Québec, depuis Gaspé à La Reine, en Abitibi, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Michigan et même de l'Ouest canadien des centaines de personnes des plus représentatives prirent part aux travaux du Congrès. Les grands journaux y avaient des représentants et donnèrent*

*d'élogieux comptes rendus. Ce Congrès fut organisé par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, formé de délégués des associations et sociétés suivantes:*

	Membres
Les Artisans Canadiens-Français.....	75,000
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.....	12,000
L'Union catholique des Cultivateurs.....	14,000
Les Syndicats catholiques.....	25,000
L'Association catholique des Voyageurs.....	1,400
Les Cheminots catholiques (Hon. C.-J. Arcand, prés.)	4,000
L'Association catholique de la Jeunesse C.-F.....	8,000
La Ligue des Retraitants.....	25,000
La Jeunesse ouvrière catholique.....	2,000
La Saint-Vincent-de-Paul.....	30,000
La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.....	6,000
Les Chevaliers de Colomb.....	20,000
La Fédération des Amicales (anciens des É. C.).....	25,000
La Société des Oliviers.....	200
La Ligue du Dimanche.....	50,000
La Société nationale de Colonisation.....	300
Le Bien-Être de la Jeunesse.....	500
Les Forestiers Catholiques.....	12,000
L'École sociale populaire.....	150

*Les représentants des 300,000 membres du Comité des Œuvres catholiques et les centaines de délégués envoyés au Congrès par diverses régions du pays canadien, étudièrent pendant deux jours divers plans proposés pour arriver à réduire le nombre des chômeurs dans les villes, pour arrêter la désertion des campagnes, pour favoriser la politique du retour à la terre préconisée par le gouvernement. Tenant compte des difficultés de l'heure, les congressistes en sont venus aux conclusions formulées dans les six vœux suivants, soumis à votre sage considération, pour exécution.*

*1. Le Congrès félicite le gouvernement de Québec pour le mouvement de colonisation inauguré l'an dernier et sa récente loi du retour à la terre.*

2. *Considérant que la crise actuelle a aggravé et rendu plus urgent le problème de l'établissement des jeunes générations, aussi bien des campagnes que des villes, et que le retour au sol s'affirme comme le grand, sinon l'unique moyen de le résoudre d'une façon définitive, le Congrès émet le vœu qu'une politique intense de colonisation, appuyée sur un plan général et permanent, tel que proposé par le député de l'Abitibi dans son rapport au Congrès, soit adoptée et mise immédiatement à exécution.*

3. *Le Congrès émet le vœu que, pour empêcher dans la mesure du possible le retour de crises comme celle que nous traversons, et pour parer à la surpopulation urbaine, le gouvernement fédéral verse désormais chaque année à chaque province un octroi spécial égal au montant qu'elle dépense pour l'établissement des familles au pays.*

4. *Le Congrès émet le vœu que la loi des faillites soit amendée de manière à ce qu'elle ne s'applique pas aux cultivateurs.*

5. *Le Congrès émet le vœu que les gouvernements rendent le crédit agricole aussi favorable que possible aux cultivateurs.*

6. *Le Congrès émet le vœu que le gouvernement s'applique à échanger avec les compagnies propriétaires de terres propres à la colonisation, des terres boisées, impropres à l'agriculture, partout où la détention de ces terres par les compagnies empêche l'extension de la colonisation et retarde le progrès des paroisses.*

7. *Le Congrès émet le vœu que des sociétés de colonisation se multiplient dans les différents centres.*

Le Comité des Résolutions du Congrès,

par T. BRASSARD, N. P.

Président

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

*67-68. <i>La Question sociale et nos devoirs</i> — III.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
*69-70. <i>Hygiène du logement</i>	Dr J.-A. BAUDOIN
*71-72-73. <i>Albert de Mun et le devoir social</i>	Abbé GOUIN, P.S.S.
74-75. <i>Albert de Mun et l'organisation ouvrière</i>	Abbé GOUIN, P.S.S.
76. <i>Nos errements agricoles</i>	R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J.
77-78. <i>Albert de Mun et la législation sociale</i>	Abbé GOUIN, P.S.S.
*79-80. <i>Microbiologie et maladies contagieuses</i>	Dr J.-A. BAUDOIN
81-82. <i>L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire</i>	R. P. HETMAS LALANDE, S.J.
*83. <i>L'Organisation ouvrière</i>	Abbé Edmour HÉBERT
*84. <i>Autour de l'Encyclique « Rerum novarum »</i>	E. S. P.
85. <i>L'Aide aux colons</i>	M. L'HEUREUX
86. <i>Le Problème social et sa solution</i>	Abbé Edmour HÉBERT
87. <i>Les Semaines sociales</i>	E. S. P.
88-89. <i>De l'Internationalisme au Nationalisme</i>	Alfred CHARPENTIER
90. <i>Vers le peuple</i>	Guy VANIER
91. <i>L'Action sociale</i>	Antonio FERRAULT
92-93. <i>La Grève et l'enseignement catholique</i>	R. P. VILLENEUVE, O.M.I.
94. <i>Programme d'action sociale</i>	Edouard MONTPETIT
95. <i>Les Parents, l'Église et l'État dans leurs rapports avec l'école</i>	Abbé Ad. SABOURIN
96. <i>L'Organisation professionnelle</i>	Mgr L.-A. PÂQUET
97. <i>Syndicats patronaux</i>	Abbé Emile CLOUTIER
98. <i>La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada</i>	XXX
99. <i>L'Aspect économique du problème industriel</i>	Edmond CLOUTIER
100. <i>Le Salaire</i>	Abbé Edmour HÉBERT
*101. <i>Nos Pêcheries</i>	Fabien BUGEAUD
102. <i>La Question des chemins de fer</i>	XXX
103. <i>Les Caisses Desjardins: œuvre sociale</i>	Wilfrid GUÉRIN
104. <i>L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle</i>	Alfred CHARPENTIER
105. <i>L'Organisation ouvrière catholique au Canada</i>	E. S. P.
106. <i>Réformes scolaires</i>	E. S. P.
107. <i>Le Travail du dimanche dans notre industrie</i>	Mgr Eugène LAPOINTE
108. <i>La Gaspésie</i>	J. W.
109. <i>Les Espoirs présents du catholicisme en France</i>	R. P. DONCEUR, S.J.
110. <i>La Société catholique de Protection</i>	E. S. P.
111. <i>Le Problème des narcotiques au Canada</i>	Olivier CARIGNAN
112. <i>Le Charbon au Canada</i>	Paul CHARTIER, S.J.
113-114. <i>Le Nord qui s'ouvre</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
115. <i>Les trois Étapes de la question ouvrière</i>	Abbé Edmour HÉBERT
116-117. <i>Dans les chantiers</i>	R. P. J.-A. DESJARDINS, S.J.
118. <i>La Mortalité infantile</i>	Dr Joseph GAUVREAU
119. <i>La Tuberculose</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
120-121. <i>Le Chômage</i>	Gérard TREMBLAY
122. <i>L'Eucharistie et la question sociale</i>	R. P. Léo BOISMENU, P.S.S.
*123. <i>Le Canada minier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
124. <i>Le Patriotisme</i>	S. G. Mgr LAFLÈCHE
125. <i>L'Apprentissage</i>	E. S. P.
126-127. <i>Notre problème agricole</i>	Charles GAGNÉ
128. <i>Les Forces hydrauliques</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
129. <i>L'Art ménager</i>	Abbé Arm. BEAUREGARD
130. <i>Le Domaine rural canadien</i>	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France</i>	Georges BOUCHARD
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S.J.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
135. <i>Vers l'émancipation économique</i>	G.-E. MARQUIS
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries</i>	XXX
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i>	G.-E. MARQUIS
139. <i>Le Logement et la santé</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
*140-141. <i>Travailleurs inconnus: nos aveugles</i>	R. P. Julien SENAY, S.J.
142. <i>L'Éducation de la Justice</i>	R. P. Louis LALANDE, S.J.
143. <i>Abolitionnisme ou Réglementation</i>	R. P. J. SALSMAANS, S.J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i>	Max. TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Éducation</i>	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui</i>	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S.J.
148. <i>Éclaireurs canadiens-français</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S.J.
149-150. <i>La Pulpe et le papier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.

Decidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: July 2005

**Preservation Technologies**

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 18066  
(724) 779-2111

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

151. <i>L'Atelier syndical fermé</i> . . . . .	Alfred CHARPENTIER
*152-153. <i>L'Alcoolisme et l'Indiridu</i> . . . . .	Dr Louis-Philippe ROY
154. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i> . . . . .	Antonio PERRAULT
155. <i>L'Effort économique de notre race</i> . . . . .	Rodolphe LAFANTE
156-157. <i>La Forêt canadienne</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent</i> . . . . .	R. P. Paul-Emile FARLEY, C.S.V.
159-160. <i>Les Allocations familiales</i> . . . . .	R. P. Léon LEHEL, S.J.
161. <i>L'Association professionnelle</i> . . . . .	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i> . . . . .	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier</i> . . . . .	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les petites industries féminines à la campagne</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière</i> . . . . .	Abbé L.-A. LAFORTUNE
166. <i>Les Anciennes Corporations</i> . . . . .	Gérard TREMBLAY
167. <i>Le Communisme international au Canada</i> . . . . .	R. P. STANISLAS, Ptre S. V.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i> . . . . .	E. S. P.
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i> . . . . .	Abbé Arthur MAHEUX
170. <i>Le Cinéma</i> . . . . .	Albert RIOUX
171. <i>La Crise protestante</i> . . . . .	Oscar HAMEL
172-173. <i>La Formation technique</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i> . . . . .	PÉNINSULAIRE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i> . . . . .	L.-G. HOGUE
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i> . . . . .	Dr J.-A. BAUDOUIIN
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> . . . . .	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i> . . . . .	E. S. P.
180. <i>Le Tourisme — Source de richesse</i> . . . . .	R. P. E. JOMBART, S.J.
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i> . . . . .	Eugène L'HEUREUX
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i> . . . . .	Dr J.-C. BOURGOIN
183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i> . . . . .	Joseph Risi
185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada</i> . . . . .	Abbé J.-Ad. SABOURIN
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i> . . . . .	R. P. SCHELPE, S.J.
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i> . . . . .	Mme W. RAYMOND
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i> . . . . .	R. P. BONHOMME, O.M.I.
192. <i>L'Eglise et la question syndicale</i> . . . . .	E. S. P.
193. <i>Nos Orphelins</i> . . . . .	Wilfrid GUÉRIN
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i> . . . . .	PP. ARENDT et MULLER, S.J.
196. <i>L'Enseignement religieux</i> . . . . .	Sœur ALLAIRE, etc.
197. <i>La Semaine du dimanche</i> . . . . .	S. S. PIE XI
198. <i>Pour nos Enfants</i> . . . . .	S. G. Mgr ROSS
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques</i> . . . . .	XXX
200. <i>Pour le bon Journal</i> . . . . .	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
201. <i>Le Sens catholique</i> . . . . .	XXX
202-203. <i>L'Apostolat laïque</i> . . . . .	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
204-205. <i>Instruction ou Education</i> . . . . .	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
206. <i>En Russie soviétique</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
207-208. <i>Manuel antibolchévique</i> . . . . .	Eadras MINVILLE
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i> . . . . .	E. S. P.
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> . . . . .	E. S. P.
212. <i>Le Mariage chrétien</i> . . . . .	Antonio PERRAULT
213. <i>L'Etat et la morale publique</i> . . . . .	S. S. PIE XI
214-215. <i>L'Etat et le mariage</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J.
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i> . . . . .	Léo PELLAND
217-218. <i>Cahier anticommuniste</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
219. <i>Pour la Colonisation</i> . . . . .	R. P. Albert MULLER, S. J.
	E. S. P.
	E. S. P.

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

B N Q



C 000 092 646

Abonnement: \$1.50 par an

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

92646